

Comptes 2019 - Récapitulatif

Plan comptable		2019																2018	
		Charges								Produits								Charges	Produits
Section	Libellé	Comptes	Budget	Ecart avec budget 2019	Note	%	Ecart avec comptes 2018	Note	%	Comptes	Budget	Ecart avec budget 2019	Note	%	Ecart avec comptes 2018	Note	%	Comptes	Comptes
5	ASIME	10 597 040.49	11 016 278.00	-419 237.51		-3.8%	-551 988.36		-5.0%	747 687.94	645 400	102 287.94		15.8%	106 263.54		16.6%	11 149 028.85	641 424.40
50	Activités scolaires générales et administration	2 476 930.42	2 848 720.00	-371 789.58		-13.1%	-75 702.24		-3.0%	718 082.29	635 400	82 682.29		13.0%	84 503.89		13.3%	2 552 632.66	633 578.40
501	Autorités	55 787.60	75 670.00	-19 882.40	C1	-26.3%	-17 206.90		-23.6%	-	-	-			-			72 994.50	-
502	Administration	860 871.96	1 060 000.00	-199 128.04	C2	-18.8%	47 530.14	C6	5.8%	49 522.24	19 000	30 522.24	R1	160.6%	17 969.99		57.0%	813 341.82	31 552.25
503	Devoirs surveillés	192 302.05	201 400.00	-9 097.95		-4.5%	3 385.45		1.8%	46 300.00	40 000	6 300.00		15.8%	-3 071.00		-6.2%	188 916.60	49 371.00
504	Cabinet dentaire	378 052.61	391 850.00	-13 797.39		-3.5%	-159 333.19	C7	-29.6%	227 099.40	340 000	-112 900.60	R2	-33.2%	20 755.05	R6	10.1%	537 385.80	206 344.35
505	Service médical	28 378.65	35 000.00	-6 621.35		-18.9%	2 527.95		9.8%	-	-	-			-			25 850.70	-
506	Camps scolaires internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)	653 461.64	741 900.00	-88 438.36	C3	-11.9%	2 662.45		0.4%	270 977.45	135 600	135 377.45	R3	99.8%	22 936.25	R7	9.2%	650 799.19	248 041.20
507	Camps scolaires externes (camps de ski alpin)	85 035.50	91 000.00	-5 964.50		-6.6%	1 407.00		1.7%	54 258.80	34 800	19 458.80	R4	55.9%	-4 473.80		-7.6%	83 628.50	58 732.60
508	Camps de vacances	47 476.16	63 600.00	-16 123.84		-25.4%	27 234.26	C8	134.5%	52 171.00	47 000	5 171.00		11.0%	31 691.00	R8	154.7%	20 241.90	20 480.00
509	Sport	175 564.25	188 300.00	-12 735.75		-6.8%	16 090.60		10.1%	17 753.40	19 000	-1 246.60		-6.6%	-1 303.60		-6.8%	159 473.65	19 057.00
51	Locaux scolaires	7 942 460.72	7 972 558.00	-30 097.28		-0.4%	-475 526.02		-5.6%	29 605.65	10 000	19 605.65		196.1%	21 759.65		277.3%	8 417 986.74	7 846.00
510	Centre Marcel Barbey	194 020.75	174 267.00	19 753.75	C4	11.3%	-5 697.99		-2.9%	29 605.65	10 000	19 605.65	R5	196.1%	21 759.65	R9	277.3%	199 718.74	7 846.00
511	Locaux scolaires Morges	5 673 124.73	5 722 904.00	-49 779.27		-0.9%	-324 349.27		-5.4%	-	-	-			-			5 997 474.00	-
512	Locaux scolaires Couronne	2 075 315.24	2 075 387.00	-71.76		0.0%	-145 478.76		-6.6%	-	-	-			-			2 220 794.00	-
52	Transports scolaires	177 649.35	195 000.00	-17 350.65		-8.9%	-760.10		-0.4%	-	-	-			-			178 409.45	-
522	Transports scolaires élèves degré secondaire	177 649.35	195 000.00	-17 350.65	C5	-8.9%	-760.10		-0.4%	-	-	-			-			178 409.45	-
59	Répartition des charges	-	-	-			-			9 849 352.55	10 368 378	-519 025.45		-5.0%	-658 251.90		-6.3%	-	10 507 604.45
		10 597 040.49	11 016 278.00	-419 237.51		-3.8%				10 597 040.49	11 013 778.00	-416 737.51		-3.8%					

Mise en forme des cellules

- Les cellules des comptes 2019 sont coloriées en ocre.
- Dans les colonnes "Ecart", tout dépassement de charge ou insuffisance de produit (par rapport au budget) est signalé en bleu avec un renvoi à une note explicative.
- Les cellules signalées en violet sont complétées par un renvoi à une note explicative.

Notes sur les charges		Notes sur les produits	
C1	Ecart principalement dû au déplacement des projets soutenus par le CET dans la section "Administration".	R1	Ecart dû à des remboursement d'écolages supplémentaires.
C2	Ecart dû à une gestion rigoureuse des dépenses.	R2	Ecart dû à l'introduction du nouveau tarif et au point différencié (ASIME et hors ASIME) à la rentrée scolaire et nor au 1er janvier.
C3	Ecart dû notamment à l'amortissement du nouveau mini-bus.	R3	Facturation avec l'ancien tarif jusqu'à la rentrée scolaire (et non depuis 1er janvier).
C4	Ecart dû à la difficulté d'estimer certains coûts d'exploitation.	R4	Facturation avec l'ancien tarif jusqu'à la rentrée scolaire (et non depuis 1er janvier).
C5	Ecart dû au déplacement des frais de repas des élèves du RAC dans la section "Administration".	R5	Ecart dû au succès des locations.
C6	Ecart notamment dû au remplacement de l'outil SOCRATE par CSE.KIBE.	R6	Ecart dû aux premiers effets de la réorganisation.
C7	Ecart dû au fait que 2018 était l'année de la réoorganisation avec des surcoûts exceptionnels.	R7	Ecart dû à l'augmentation du nombre de camps hors ASIME.
C8	Ecart dû au fait qu'il n'y a eu que 2 camps en été 2018 en raison du déménagement.	R8	Ecart dû au fait qu'il n'y a eu que 2 camps en été 2018 en raison du déménagement.
		R9	Ecart dû au succès des locations.

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable			Libellé	Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2			Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
5			ASIME		10 597 040.49	10 597 040.49					11 016 278	11 013 778	11 149 028.85	11 149 028.85
50			Activités scolaires générales et administration		2 476 930.42	718 082.29					2 848 720	635 400	2 552 632.66	633 578.40
501			Autorités		55 787.60	-					75 670	-	72 994.50	-
501	3001	00	Rétributions des autorités	Comité de direction Indemnités forfaitaires : - Président-e : CHF 10'000 - Membres : 6 x CHF 6'000	46 000.00		-	0%	-	-	46 000		46 000.00	
501	3003	00	Jetons de présence	Indemnités Conseil intercommunal : - Président-e : CHF 300.00 / séance - Secrétaire : CHF 500.00 / séance - Membre : CHF 30.00 / séance - Membre de commission : CHF 40.00 / séance - Rapport commission : CHF 50.00 - Rapport commission gestion : CHF 200.00	4 360.00		-1 900.00	-30%	-870.00	-17%	6 260		5 230.00	
				Indemnités Conseil d'établissement : - Président + secrétaire : CHF 300 / séance - Membres : CHF 30 / séance	2 720.00		-2 590.00	-49%	-1 760.00	-39%	5 310		4 480.00	
501	3030	00	Assurances sociales		2 613.80		-386.20	-13%	144.20	6%	3 000		2 469.60	
501	3050	00	Assurances accidents et maladie		93.80		-6.20	-6%	13.90	17%	100		79.90	
501	3170	00	Frais de réceptions et de manifestations	Charges déplacées dans le compte 502.3170.02 "Frais de réceptions et de manifestations : parents et enseignants".			-	-	-465.00	-100%			465.00	
501	3653	00	Aides et subventions pour la culture, les loisirs et le sport	Charges déplacées dans le compte 502.3653.00 "Aides et subventions pour la culture, les loisirs et le sport".			-15 000.00	-100%	-14 270.00	-100%	15 000		14 270.00	

Explications concernant la mise en forme des cellules

- Les cellules des comptes 2019 sont coloriées en ocre.
- Dans les colonnes "Ecart", tout dépassement de charge ou insuffisance de produit est signalée en bleu.

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
502			Administration		860 871.96	49 522.24					1 060 000	19 000	813 341.82	31 552.25
502	3011	00	Traitements du personnel	3 collaborateurs (1.9 EPT) : - 1 directeur (0.8 EPT) - 2 secrétaires responsables de secteur (0.5 et 0.6 EPT)	223 961.15		-4 038.85	-2%	1 449.15	1%	228 000		222 512.00	
502	3012	00	Salaires du personnel occasionnel	Auxiliaire de bureau.	1 113.05		1 113.05	-	-10 916.25	-91%			12 029.30	
502	3030	00	Assurances sociales		20 945.65		-1 054.35	-5%	475.00	2%	22 000		20 470.65	
502	3040	00	Caisses de pensions et de prévoyance		37 174.15		5 174.15	16%	6 072.55	20%	32 000		31 101.60	
502	3040	01	Recapitalisation de la caisse intercommunale de pensions (CIP)				-6 000.00	-100%	-5 831.40	-100%	6 000		5 831.40	
502	3050	00	Assurances accidents et maladie		4 288.80		-711.20	-14%	20.90	0%	5 000		4 267.90	
502	3061	00	Frais pour usage de véhicules privés	Déplacements du directeur administratif à la Vallée de Joux, dans les établissements scolaires et auprès de partenaires et clients. Séances de travail à Aarberg pour le projet CSE.KIBE.	1 402.75		-597.25	-30%	-171.35	-11%	2 000		1 574.10	
502	3062	00	Autres frais de transport	Frais de transports publics durant formation continue. Budget de CHF 3'000 inscrit dans le compte 502.3091.00 "Frais pour la formation professionnelle du personnel".	44.60		44.60	-	44.60	#DIV/0!				
502	3063	00	Frais de représentation				-	-	-	-				
502	3066	00	Frais de subsistance	Frais de repas durant formation continue. Budget de CHF 3'000 inscrit dans le compte 502.3091.00 "Frais pour la formation professionnelle du personnel".	114.00		114.00	-	114.00	#DIV/0!				
502	3069	00	Frais divers (personnel)				-1 000.00	-100%	-	-	1 000			
502	3091	00	Frais pour la formation professionnelle du personnel	Pas de cours en 2019.			-3 000.00	-100%	-2 364.00	-100%	3 000		2 364.00	
502	3092	00	Frais de recherche de personnel				-1 000.00	-100%	-	-	1 000			
502	3101	00	Imprimés et fournitures de bureau	Gestion centralisée pour administration et cabinet dentaire (cf. 504.3101.00 "Imprimés et fournitures de bureau"). 3312.20	3 312.20		-687.80	-17%	358.30	12%	4 000		2 953.90	
502	3102	00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	Publication décisions Conseil intercommunal dans FAO, abonnements journaux.	1 587.65		-412.35	-21%	-127.30	-7%	2 000		1 714.95	
502	3111	00	Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau	- Location progiciel communal Abacus : CHF 6'000 - Location imprimante/copieur : CHF 2'090.15 - Renouvellement matériel informatique : CHF 2'038.05 - Logiciel CSE.KIBE (remplacement de SOCRATE) : CHF 38'327.70 - Mobilier salles des maîtres Beausobre : CHF 6'831.65 - Mobilier et équipements administration : CHF 4'455.20	59 742.75		-8 257.25	-12%	49 510.57	484%	68 000		10 232.18	

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
502	3112	00	Achats de mobilier scolaire	Dépassement de budget dû au remplacement des pupitres des classes enfantines à la Vogéaz (env. CHF 8'000). Détail du mobilier renouvelé : - Morges Est : 2 beamers. - Morges Ouest : 12 pupitres doubles et 24 chaises (Petit-Dézaley), 4 bureaux enseignants (Petit Dézaley), étagères (Tolochenaz), 26 pupitres individuels et 26 chaises (Vogéaz), 2 pupitres individuels (Vufflens-le-Château), 1 tapis Petit-Dézaley, 8 corps bureau enseignants (Petit-Dézaley), 26 tables enfantines (Vogéaz) - Morges Beausobre : 50 chaises, 2 tables, 16 chaises enseignants, 3 beamers. - Mobilier collège Bellicot (Echichens) : 2 armoires, 6 bancs, 16 tabourets, 2 tables, 2 tables demi-rondes, 3 bureaux enseignants, 3 chaises de bureau, 6 armoires, 14 étagères, 40 pupitres individuels, 26 chaises. L'ASIME a acquis du mobilier pour équiper les classes provisoires du collège de Bellicot. Comme ce mobilier sera ensuite intégré dans le nouveau collège, la dépense de CHF 53'926 a été inscrite au bilan comme une avance à la commune d'Echichens. Ce montant devra être intégré dans le décompte final du nouveau collège.	77 045.45		8 045.45	12%	15 896.25	26%	69 000		61 149.20	
502	3112	01	Achats de mobilier scolaire Morges Est	Petit mobilier de classe : bacs rangement, nappes, tapis, adaptateurs beamers, élastiques, horloge, chariot, séchoir à dessins, 2 tables et 6 tabourets (Square Central), etc.	2 716.45		-4 283.55	-61%	-715.25	-21%	7 000		3 431.70	
502	3112	02	Achats de mobilier scolaire Morges Ouest	Petit mobilier de classe : meubles et bacs de rangement, nappes, tapis, chevalet, meubles à tiroirs, tapis, chariot séchoir à dessins, étagères, tableau blanc (Lully), etc.	5 398.70		-601.30	-10%	4 129.35	325%	6 000		1 269.35	
502	3112	03	Achats de mobilier scolaire Morges Beausobre	Petit mobilier : mobilier salle maîtres, horloges, tableaux blancs, housse piano droit, etc.	3 264.65		-1 735.35	-35%	2 650.65	432%	5 000		614.00	
502	3113	00	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	- Tours à bois, mandrins de tournage (atelier TM Beausobre) : CHF 5'444.90 - Centrale vapeur (Burtignière) : CHF 49.95 - Mobilier PPLS : CHF 877.20. Le budget de CHF 15'000 inscrit dans le compte 502.3152.00 "Entretien du mobilier scolaire" intègre l'entretien (réparation) et l'achat de mobilier/équipement neuf (lorsqu'il est plus avantageux de remplacer au lieu de réparer).	6 372.05		6 372.05	-	3 356.90	111%			3 015.15	
502	3151	00	Entretien du mobilier, des machines et des équipements techniques de bureau	Collecteur toner, téléphones (Bluard), réparation chaise bureau, matériel jardinage, révision massicot.	633.35		-4 366.65	-87%	443.35	233%	5 000		190.00	
502	3152	00	Entretien du mobilier scolaire	Lampe projecteur, dossiers chaises (Lully)	592.45		-14 407.55	-96%	13.00	2%	15 000		579.45	

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
502	3153	00	Entretien du mobilier et des équipements pour autres locaux	Accordage des pianos. Le budget de CHF 15'000 inscrit dans le compte 502.3152.00 "Entretien du mobilier scolaire" englobe l'accordage des pianos.	1 345.00		1 345.00	-	-2 549.05	-			3 894.05	
502	3170	00	Frais de réceptions et de manifestations	Depuis 2019, ce compte a été dédoublé pour distinguer : - les charges "internes" (liées à la direction et aux collaborateurs de l'ASIME) (cf. 502.3170.01) - les charges "externes" (liées aux partenaires et aux parents) (cf. 502.3170.02).			-9 800.00	-100%	-12 210.65	-100%	9 800		12 210.65	
502	3170	01	Frais de réceptions et de manifestations : direction et collaborateurs	Charges "internes" : (cf. explications ci-dessus) - Conseil d'établissement : CHF 229 - CODIR et collaborateurs : CHF 1'954.30 Budget de CHF 9'800 inscrit dans le compte 502.3170.00 "Frais de réceptions et de manifestations".	2 183.30		2 183.30	-	2 183.30	-				
502	3170	02	Frais de réceptions et de manifestations : parents et enseignants	Charges "externes" : (cf. explications ci-dessus) - Parents : promotions 11e année : CHF 3'271.30 - Repas du corps enseignant : CHF 2'775 Budget de CHF 9'800 inscrit dans le compte 502.3170.00 "Frais de réceptions et de manifestations".	6 046.30		6 046.30	-	6 046.30	-				
502	3181	00	Frais de ports et comptes de chèques postaux		3 859.09		-4 640.91	-55%	-1 099.57	-22%	8 500		4 958.66	
502	3182	00	Frais de téléphones, concessions radio, télécommunications, TV	Remboursement d'une partie des frais de téléphones (salles maîtres) par la DGEO CHF 1'656.10 : cf. 502.4362.00 "Remboursement de frais".	3 737.72		-2 262.28	-38%	-275.78	-7%	6 000		4 013.50	
502	3183	00	Frais bancaires		0.05		-499.95	-100%	0.05	#DIV/0!	500			
502	3184	00	Frais de contentieux et de poursuites				-1 000.00	-100%	-2 605.10	-100%	1 000		2 605.10	
502	3185	02	Honoraires et frais d'expertises : prestations Ville de Morges	Prestations du Service informatique pour 3 postes de travail.	5 736.00		-264.00	-4%	-10.10	0%	6 000		5 746.10	
				Huissier pour transport du courrier.	2 500.00		-	0%	2 500.00	-	2 500			
				Prestations du Service des finances.	10 000.00		-	0%	-	-	10 000		10 000.00	
				Prestations du Service des ressources humaines.	10 000.00		-	0%	-	-	10 000		10 000.00	
502	3185	03	Honoraires et frais d'expertises : prestataires externes	- CartoJuraLéman : CHF 1'000.00 - Expertise : CHF 1'356 (informatique), CHF 825 (RH) - Plateforme informatique : CHF 7'082.95 - Révision comptes 2017 et 2018 : CHF 3'877.20	14 141.15		-858.85	-6%	-1 985.17	-12%	15 000		16 126.32	
502	3186	02	Primes d'assurances choses	Mobilier scolaire.	2 772.45		-12 227.55	-82%	435.45	19%	15 000		2 337.00	
502	3186	03	Primes d'assurances RC		2 430.75		-69.25	-3%	-	-	2 500		2 430.75	
502	3188	00	Frais de transports : déménagements	- Déménagement mobilier scolaire et matériel pédagogique - Déplacement du four à céramique	3 885.85		-114.15	-3%	2 582.70	198%	4 000		1 303.15	

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
502	3188	01	Frais de transports élèves : particularité d'enclassement	- Aclens - Bremblens - Romanel - Echichens : CHF 59'639 - Chigny - Petit-Dézaley : CHF 26'195 - Transports ACT/ACM Echichens : CHF 6'942 - Vufflens-le-Château - Lully - Tolochenaz : CHF 14'660	107 436.00		-7 564.00	-7%	13 919.00	15%	115 000		93 517.00	
502	3199	00	Frais divers		315.00		-685.00	-69%	120.95	62%	1 000		194.05	
502	3210	01	Intérêts des dettes à court-terme				-100.00	-100%	-	-	100			
502	3210	02	Pertes sur débiteurs divers		1 051.35		-3 948.65	-79%	1 051.35	#DIV/0!	5 000			
502	3301	00	Pertes sur débiteurs divers				-	-	-2 096.80	-			2 096.80	
502	3313	00	Amortissement des machines, mobilier et véhicules				-5 000.00	-100%	-	-	5 000			
502	3329	00	Amortissement de la participation Abacus-Nest	Budget de CHF 5'000 prévu dans le compte 502.3313.00 "Amortissement des machines, mobilier et véhicules".	5 000.00		5 000.00	-	-	-			5 000.00	
502	3522	00	Participation à des charges d'enseignement et cultes d'autres communes	Pour avoir une meilleure visibilité sur les différentes catégories d'écologie, ce compte a été remplacé par les 8 sous-comptes suivants qui correspondent aux différents types d'écologies. Ces charges correspondent à l'écologie des élèves domiciliés sur les communes de l'ASIME et qui fréquentent un établissement scolaire hors ASIME.			-100 000.00	-100%	-129 359.65	-100%	100 000		129 359.65	
502	3522	01	Participation à des charges d'enseignement et cultes d'autres communes : dérogations aire recrutement	Le budget global de CHF 100'000 était prévu dans le compte 502.3522.00 "Participation à des charges d'enseignement et cultes d'autres communes" (cf. ci-dessus). Pour rappel la participation des communes hors ASIME à l'écologie de leurs élèves qui sont scolarisés dans nos établissements scolaires figure au compte 590.4522.04 "Participation des communes hors ASIME aux frais d'écologie (dérogations)".	24 384.95		24 384.95	-	24 384.95	-				
502	3522	02	Participation à des charges d'enseignement et cultes d'autres communes : sport-art-études	Le budget global de CHF 100'000 était prévu dans le compte 502.3522.00 "Participation à des charges d'enseignement et cultes d'autres communes" (cf. ci-dessus).	3 183.35		3 183.35	-	3 183.35	-				
502	3522	05	Participation à des charges d'enseignement et cultes d'autres communes : rattachage, raccordement	Le budget global de CHF 100'000 était prévu dans le compte 502.3522.00 "Participation à des charges d'enseignement et cultes d'autres communes" (cf. ci-dessus).	67 666.65		67 666.65	-	67 666.65	-				
502	3653	00	Aides et subventions pour la culture, les loisirs et le sport	Activités et projets financés par le CET : - Conférence Tisseron : CHF 1'000 - Part du Festival Salamandre : CHF 13'010 Le budget de CHF 15'000 était prévu dans le compte 501.3653.00 "Aides et subventions pour la culture, les loisirs et le sport".	14 010.00		14 010.00	-	14 010.00	#DIV/0!				

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
502	3662	00	Aides individuelles à la formation et aux études	Virement à Morges Beausobre des prix offerts par sponsors (contrepartie cf. compte 502.4690.00 "Dons et legs").	800.00		-4 200.00	-84%	-1 754.00	-69%	5 000		2 554.00	
502	3662	01	Voyages d'études, échanges linguistiques et séjours sportifs Morges Est	Activités sur un ou plusieurs jours : courses d'écoles. Pas de séjours sportifs ni d'échanges linguistiques	14 228.00		-14 772.00	-51%	-22.00	0%	29 000		14 250.00	
502	3662	02	Voyages d'études, échanges linguistiques et séjours sportifs Morges Ouest	Activités sur un ou plusieurs jours : courses d'écoles. Pas de séjours sportifs ni d'échanges linguistiques	10 609.50		-16 390.50	-61%	386.80	4%	27 000		10 222.70	
502	3662	03	Voyages d'études, échanges linguistiques et séjours sportifs Morges Beausobre	Activités sur un ou plusieurs jours : courses d'écoles : Aucune avance versée pour voyages d'études (décision de ne verser une avance que sur présentation d'un justificatif de dépense). Pas d'échanges linguistiques.	15 695.40		-89 304.60	-85%	-16 412.60	-51%	105 000		32 108.00	
502	3662	04	Prix d'excellence	Prix offerts par l'ASIME pour les promotions 11e année. Le budget de 5'000 a été prévu au compte 502.3662.00 "Aides individuelles à la formation et aux études".	2 100.00		2 100.00	-	2 100.00	-				
502	3662	05	Aides individuelles à la formation et aux études : repas élèves du raccordement	Jusqu'à l'exercice 2017, les frais de repas étaient inclus dans le compte 522.3188.03 "Remboursement des transports et repas". A partir de l'exercice 2018 : - les frais de repas apparaissent dans le compte 502.3662.05 "Aides individuelles à la formation et aux études : repas élèves du raccordement" - les frais de transports apparaissent dans le compte 522.3188.03 "Frais de transports élèves du raccordement". Mais dans le budget 2019, le montant global de CHF 35'000 était toujours imputé sur le compte 522.3188.03 "Frais de transports élèves du raccordement" au lieu de figurer ici.	915.50		915.50	-	-60.50	-			976.00	
502	3663	00	Activités culturelles, sportives et spectacles	Joutes sportives.	4 746.60		-2 953.40	-38%	1 405.35	42%	7 700		3 341.25	
502	3663	01	Activités culturelles, sportives et spectacles Morges Est	- Activités ponctuelles : CHF 18'437.20 - Initiation au curling (19-28.11) : CHF 4'800 - Part du Festival Salamandre (28.10) : CHF 2'450 Activités financées par fonds pour activités culturelles (cf. 502.4809.00") : - 2 et 4 km de Lausanne (04-05.05) : CHF 4'016	26 703.20		-5 296.80	-17%	5 418.79	25%	32 000		21 284.41	
502	3663	02	Activités culturelles, sportives et spectacles Morges Ouest	- Activités ponctuelles : CHF 13'755.40 - Initiation au curling (03-17.12) : CHF 4'400 - Part du Festival "Salamandre" (28.10) : CHF 2'450	20 605.40		-7 394.60	-26%	2 081.55	11%	28 000		18 523.85	

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
502	3663	03	Activités culturelles, sportives et spectacles Morges Beausobre	- Activités ponctuelles : CHF 8'973 - Part du Festival "Salamandre" (28.10) : CHF 2'450 - Transport Salon des métiers (19-22.11) : CHF 1'710 - Opération Drapeau JOJ 2020 (19.09) : CHF 958.55	14 091.55		-7 908.45	-36%	392.55	3%	22 000		13 699.00	
502	3664	00	Animations santé et prévention		4 804.10		-1 595.90	-25%	2 797.10	139%	6 400		2 007.00	
502	3809	01	Attribution à la provision pour créances douteuses		4 177.90		4 177.90	-	4 177.90	#DIV/0!				
502	3809	02	Attribution à la provision pour heures supp. et vacances				-	0%	-3 282.00	-100%			3 282.00	
502	4362	00	Remboursement de frais	Remboursement communications téléphoniques par la DGEO : CHF 1'656.10 (charges cf. sous 502.3182.00 Téléphones bâtiments scolaires). Remboursement partiel frais promotions : CHF 645.00.		2 301.10	-198.90	-8%	-348.80	-13%		2 500		2 649.90
502	4390	00	Remboursement de taxes			2 224.22	2 224.22	-	-317.58	-12%				2 541.80
502	4512	00	Participation du Canton à des charges d'enseignement et de cultes	Remboursement par la DGEO de l'écologie des enfants de requérants d'asile : - Transitoire pour écolage 2018 : 17'000.00 (18 élèves) - Montant reçu : CHF 29'245.00 - Transitoire pour 2019 : CHF 20'000.00 Le budget de CHF 15'000 a été imputé par erreur sur le compte 502.4522.04 "Participation des communes hors ASIME aux frais d'écologie".		32 245.00	32 245.00	-	8 905.00	-				23 340.00
502	4522	04	Participation des communes hors ASIME aux frais d'écologie				-15 000.00	-100%	-	-		15 000		
502	4690	00	Dons et legs	L'ASIME recherche des sponsors pour les prix d'excellence et vire les dons reçus à l'établissement de Morges Beausobre (cf. compte 502.3662.00 "Aides individuelles à la formation et aux études").		800.00	-700.00	-47%	-100.00	-11%		1 500		900.00
502	4809	00	Prélèvement au fonds pour les activités culturelles	Participation élèves Morges Est aux 2 et 4 km de Lausanne (04-05.05) : CHF 4'016 (cf. 502.3663.01 "Activités culturelles, sportives et spectacles Morges Est").		4 016.00	4 016.00	-	4 016.00	#DIV/0!				
502	4809	01	Prélèvement à la provision pour créances douteuses			1 051.35	1 051.35	-	-1 069.20	-50%				2 120.55
502	4809	03	Prélèvement à provision pour heures supplémentaires et vacances	Stabilisation effectuée en 2019.		6 884.57	6 884.57	-	6 884.57	#DIV/0!				

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable			Libellé	Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2			Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
503			Devoirs surveillés		192 302.05	46 300.00					201 400	40 000	188 916.60	49 371.00
503	3012	00	Salaires du personnel occasionnel	- Responsables de groupes de devoirs surveillés - Remplaçants - Assistants (élèves de 11e VP)	178 544.20		-1 455.80	-1%	2 715.70	2%	180 000		175 828.50	
503	3030	00	Assurances sociales		12 164.20		-1 835.80	-13%	1 136.35	10%	14 000		11 027.85	
503	3050	00	Assurances accidents et maladie		489.00		-11.00	-2%	74.65	18%	500		414.35	
503	3069	00	Frais divers (personnel)	Remboursements de 2 extraits (base et spécial) du casier judiciaire.	440.00		-1 960.00	-82%	-40.00	-8%	2 400		480.00	
503	3091	00	Frais pour la formation professionnelle du personnel				-2 000.00	-100%	-	-	2 000			
503	3092	00	Frais de recherche de personnel				-1 000.00	-100%	-684.95	-100%	1 000		684.95	
503	3101	00	Imprimés et fournitures de bureau	Porte-badge d'identification du personnel.	153.50				153.50	-				
503	3170	00	Frais de réceptions et de manifestations	3 rencontres annuelles avec encadrants des devoirs surveillés.	482.65		-1 017.35	-68%	1.70	0%	1 500		480.95	
503	3199	00	Frais divers	Fleurs pour collaboratrices quittant après plus de 20 ans de service.	28.50				28.50	-				
503	4331	00	Participation des parents	Augmentation des inscriptions.		46 300.00	6 300.00	16%	250.00	1%		40 000		46 050.00
503	4332	00	Participation des externes				- -		- -					3 321.00

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
504			Cabinet dentaire		378 052.61	227 099.40					391 850	340 000	537 385.80	206 344.35
504	3011	00	Traitements du personnel	3 personnes (2.45 EPT) : - 1 médecin-dentiste (0.95 EPT) - 2 assistantes dentaires (0.7 et 0.8 EPT) Correspondant à des prestations facturables (78 %) : CHF 191'350 Correspondant à des prestations non facturables (22 %) : CHF 53'970	245 320.70		-10 679.30	-4%	-117 326.80	-32%	256 000		362 647.50	
504	3012	00	Salaires du personnel occasionnel	Formateur en bureautique pour mise à niveau des compétences informatiques des assistantes.	1 024.95		1 024.95	-	-3 854.80	-79%			4 879.75	
504	3030	00	Assurances sociales		22 709.55		-1 290.45	-5%	-9 056.20	-29%	24 000		31 765.75	
504	3040	00	Caisses de pensions et de prévoyance		39 427.80		4 427.80	13%	436.40	1%	35 000		38 991.40	
504	3040	01	Recapitalisation de la caisse intercommunale de pensions (CIP)				-7 000.00	-100%	-7 311.35	-100%	7 000		7 311.35	
504	3050	00	Assurances accidents et maladie		4 638.50		-361.50	-7%	-1 117.35	-19%	5 000		5 755.85	
504	3061	00	Frais pour usage de véhicules privés	- Déplacements dans les collèges (dépistage et prophylaxie) : CHF 216.90 - Déplacements pour formation continue : CHF 639.70 (pour ces déplacements, le budget de CHF 5'000 avait été prévu dans le compte 504.3091.00 "Formation pour la formation professionnelle du personnel").	856.60		456.60	114%	543.90	174%	400		312.70	
504	3062	00	Autres frais de transport	Déplacements en transports publics pour cours de formation continue. Ces charges étaient prévues dans le budget de CHF 5'000 inscrit dans le compte 504.3091.00 "Formation pour la formation professionnelle du personnel".	445.35		445.35	-	-376.61	-46%			821.96	
504	3065	00	Frais d'habillement	Renouvellement vêtements de travail et nettoyage par entreprise spécialisée. Ces charges étaient prévues dans le budget de CHF 2'000 inscrit dans le compte 504.3199.00 "Frais divers".	2 696.00		2 696.00	-	782.73	41%			1 913.27	
504	3066	00	Frais de subsistance	Repas durant formation continue. Ces charges étaient prévues dans le budget de CHF 5'000 inscrit dans le compte 504.3091.00 "Formation pour la formation professionnelle du personnel".	39.95		39.95	-	-142.93	-78%			182.88	
504	3069	00	Frais divers (personnel)	- Cotisation SSO : CHF 780 - Rémunération stagiaire durant projet LIFT : CHF 177	957.00		-43.00	-4%	-128.00	-12%	1 000		1 085.00	

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
504	3091	00	Frais pour la formation professionnelle du personnel	7 jours (50 h) obligatoires pour médecin-dentiste et mise à niveau des compétences des assistantes. En détail : Congrès SSO, KLIKO (association des responsables de cliniques dentaires scolaires suisses), Journée romande de formation continue en éducation bucco-dentaire, cours hypnose, cours iTop détartrage (Curaden), cours BLS-AED-SRC (premiers secours). Pour information : - BLS = Basic life support (mesures de réanimation de base) - AED = défibrillation automatique externe - SRC = Swiss Resuscitation Council	2 970.50		-2 029.50	-41%	-7 325.74	-71%	5 000		10 296.24	
504	3092	00	Frais de recherche de personnel				- -		-700.05	-			700.05	
504	3101	00	Imprimés et fournitures de bureau	Gestion centralisée pour administration et cabinet dentaire (cf. 504.3101.00 "Imprimés et fournitures de bureau").	133.30		-866.70	-87%	-491.40	-79%	1 000		624.70	
504	3102	00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces		55.00		55.00	-	55.00	#DIV/0!				
504	3111	00	Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau	Fin de la mise en place de DENTAGEST (commencée en 2018) avec la création de l'interface de facturation entre DENTAGEST et NEST.	10 328.45		9 328.45	933%	-4 174.95	-29%	1 000		14 503.40	
504	3116	00	Achats d'équipement et de matériel spécialisé		1 467.60		-532.40	-27%	46.88	3%	2 000		1 420.72	
504	3132	00	Achat de fournitures pour soins et hygiène	Budget mal réparti entre 504.3132.00 et 504.3132.01.	25 080.81		12 080.81	93%	10 576.26	73%	13 000		14 504.55	
504	3132	01	Achat de fournitures pour soins et hygiène pour prophylaxie		462.90		-9 537.10	-95%	-6 980.64	-94%	10 000		7 443.54	
504	3151	00	Entretien du mobilier, des machines et des équipements techniques de bureau	Budget de CHF 500 prévu au compte 504.3154.00 "Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien".	210.80				210.80	-				
504	3153	00	Entretien du mobilier et des équipements pour autres locaux				- -		-	-				
504	3154	00	Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien				-500.00	-100%	-780.80	-100%	500		780.80	
504	3156	00	Entretien d'équipement et de matériel spécialisés		5 163.35		163.35	3%	-4 391.15	-46%	5 000		9 554.50	
504	3181	00	Frais de ports et comptes de chèques postaux		3 325.15		-3 674.85	-52%	-32.15	-1%	7 000		3 357.30	
504	3182	00	Frais de téléphones, concessions radio, télécommunications, TV	Recharge clé 4G pour accès à DENTAGEST depuis cabinet mobile.	50.00		-300.00	-86%	-139.30	-74%	350		189.30	
504	3185	02	Honoraires et frais d'expertises : prestations de la Ville de Morges	Gestion de l'infrastructure informatique et mise à jour des logiciels bureautiques (5 postes de travail).	9 560.00		1 560.00	20%	-16.90	0%	8 000		9 576.90	
504	3185	03	Honoraires et frais d'expertises :	Analyses : CHF 334.50 Maintenance DENTAGEST : CHF 430	764.50		-235.50	-24%	-6 839.54	-90%	1 000		7 604.04	

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable			Libellé	Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2			Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
			prestataires externes				-2 000.00	-100%	-	-	2 000			
504	3186	02	Primes d'assurances choses				-600.00	-100%	-	-	600			
504	3199	00	Frais divers		363.85		-1 636.15	-82%	-798.50	-69%	2 000		1 162.35	
504	3801	00	Attribution au fonds de renouvellement du mobilier, du matériel, des machines et des véhicules				-5 000.00	-100%	-	-	5 000			
504	4320	00	Honoraires pour soins	Ecart par rapport au budget : - Nouveau tarif de facturation n'a été introduit qu'à la rentrée 2019-2020 - Distinction entre patients ASIME (élèves scolarisés et domiciliés au sein de l'ASIME : point à 1.0) et patients hors ASIME et patients hors scolarité obligatoire dès la rentrée 2019 (point à 1.15). Pour mémoire, en complément des prestations facturées, le cabinet réalise des prestations non facturées estimées à environ CHF 60'000.		227 099.40	-112 900.60	-33%	#NOM?	#NOM?		340 000		205 882.65
504	4361	00	Remboursement de traitements et charges sociales				-	-	-461.70	-				461.70

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable			Libellé	Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2			Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
505			Service médical		28 378.65	-					35 000	-	25 850.70	-
505	3012	00	Salaires du personnel occasionnel	Médecin scolaire : env. 150 heures de prestations.	21 931.80		-5 568.20	-20%	9.15	0%	27 500		21 922.65	
505	3030	00	Assurances sociales		422.65		-1 977.35	-82%	-513.20	-55%	2 400		935.85	
505	3050	00	Assurances accidents et maladie		60.55		-39.45	-39%	-0.15	0%	100		60.70	
505	3102	00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces				- -		-	-				
505	3111	00	Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau	Charges couvertes par budget de CHF 68'000 prévu au compte 502.3111.00 "Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau".	3 672.15				3 672.15	-				
505	3132	00	Achat de fournitures pour soins et hygiène		2 291.50		-1 208.50	-35%	-640.00	-22%	3 500		2 931.50	
							-1 500.00	-100%	-	-	1 500			

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
506			Camps scolaires internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)		653 461.64	270 977.45					741 900	135 600	650 799.19	248 041.20
506	3011	00	Traitements du personnel	4 collaborateurs (4 EPT) : - 1 responsable de site - 2 animateurs - 1 cuisinier	369 201.25		-10 798.75	-3%	4 142.25	1%	380 000		365 059.00	
506	3012	00	Salaires du personnel occasionnel	2 moniteurs auxiliaires pour camps de ski et remplacements ponctuels, 1 cuisinière remplaçante. Pour le remboursement de l'assurance perte de gain : cf. compte 506.4361.00 "Remboursements de traitements et charges sociales".	20 686.35		-9 313.65	-31%	-24 903.70	-55%	30 000		45 590.05	
506	3030	00	Assurances sociales		35 530.80		530.80	2%	1 556.95	5%	35 000		33 973.85	
506	3040	00	Caisses de pensions et de prévoyance		58 861.80		7 861.80	15%	9 526.80	19%	51 000		49 335.00	
506	3040	01	Recapitalisation de la caisse intercommunale de pensions (CIP)				-10 000.00	-100%	-9 250.05	-100%	10 000		9 250.05	
506	3050	00	Assurances accidents et maladie		7 067.60		-932.40	-12%	279.05	4%	8 000		6 788.55	
506	3061	00	Frais pour usage de véhicules privés	Déplacements pour achats et durant cours de formation continue (permis D1 en France).	2 577.40		277.40	12%	141.60	6%	2 300		2 435.80	
506	3062	00	Autres frais de transport				- -		- -	-				
506	3066	00	Frais de subsistance	Repas et hébergement durant formation continue. Charges prévues dans le budget de CHF 2'500 inscrit dans le compte 506.3091.00 "Frais pour la formation professionnelle du personnel".	243.00		243.00	-	243.00	#DIV/0!				
506	3069	00	Frais divers (personnel)				-500.00	-100%	-32.00	-100%	500		32.00	
506	3091	00	Frais pour la formation professionnelle du personnel	- Cours obligatoires (chauffeurs transport personnes, sauvetage, premiers secours) - Formation permis de conduire D1 pour 3e chauffeur.	2 270.15		-229.85	-9%	985.15	77%	2 500		1 285.00	
506	3101	00	Imprimés et fournitures de bureau		377.85		-122.15	-24%	-49.65	-12%	500		427.50	
506	3102	00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces				-1 200.00	-100%	-	-	1 200			
506	3114	00	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	Depuis l'ouverture du Centre Marcel Barbey, ces charges ont été déplacées dans le compte 510.3114.00 "Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien".			- -		-965.45	-100%			965.45	

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
506	3115	00	Achats de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	Equipements pour nouveau mini-bus. Pour mémoire 2 mini-bus ont été remplacés (en 2018 et en 2019) : l'amortissement sur 5 ans figure dans le compte 506.3313.00 "Amortissement des machines, mobilier et véhicules".	800.00		-49 200.00	-98%	800.00	#DIV/0!	50 000			
506	3116	00	Achats d'équipement et de matériel spécialisé	Renouvellement matériel de ski de fond.	3 270.05		270.05	9%	80.93	3%	3 000		3 189.12	
506	3124	00	Achats et consommation de combustibles		2 134.50		-865.50	-29%	-268.05	-11%	3 000		2 402.55	
506	3131	00	Achats de produits alimentaires		77 676.24		-9 323.76	-11%	19 677.03	34%	87 000		57 999.21	
506	3132	00	Achat de fournitures pour soins et hygiène		806.95		-193.05	-19%	789.95	4647%	1 000		17.00	
506	3154	00	Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien	Depuis l'ouverture du Centre Marcel Barbey, ces charges ont été déplacées dans le compte 510.3154.00 "Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien".			- -		-1 159.50	-100%			1 159.50	
506	3155	00	Entretien des véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	Entretien minibus : CHF 3'499.25 Entretien fraise à neige : CHF 168 Dépassement du budget en raison de l'expertise de la motoneige : CHF 3'998.75.	7 666.00		3 666.00	92%	4 301.95	128%	4 000		3 364.05	
506	3161	30	Location hangar Le Lieu	Abri pour 2 minibus pendant 3 mois.	450.00		450.00	-	300.00	-			150.00	
506	3181	00	Frais de ports et comptes de chèques postaux		1 966.60		-133.40	-6%	37.90	2%	2 100		1 928.70	
506	3182	00	Frais de téléphones, concessions radio, télécommunications, TV	Depuis l'ouverture du Centre Marcel Barbey, ces charges ont été déplacées dans le compte 510.3123.00 "Achats et consommation d'électricité".			-2 000.00	-100%	-1 119.72	-100%	2 000		1 119.72	
506	3183	00	Frais bancaires		52.00				52.00	-				
506	3186	02	Primes d'assurances choses		2 012.80		-287.20	-12%	-71.70	-3%	2 300		2 084.50	
506	3188	05	Frais de transports : camps	- Morges - Centre Marcel Barbey et retour : CHF 18'093.60. - 2 x Morges - Barboleusaz et retour (échanges avec Prilly) : CHF 3'063.20. - Excursions locales : CHF 2'552.55.	23 709.35		-9 290.65	-28%	-11 545.10	-33%	33 000		35 254.45	
506	3192	00	Taxes sur les véhicules à moteur	Assurances 2 mini-bus.	2 480.10		-19.90	-1%	84.20	4%	2 500		2 395.90	
506	3199	00	Frais divers				-1 000.00	-100%	-240.00	-100%	1 000		240.00	
506	3313	00	Amortissement des machines, mobilier et véhicules	Amortissement sur 5 ans de 2 mini-bus acquis en 2018 et 2019.	15 884.00		15 884.00	-	8 044.00	-			7 840.00	
506	3663	00	Activités culturelles, sportives et spectacles	Excursions durant les camps scolaires internes.	5 376.85		-623.15	-10%	1 900.61	55%	6 000		3 476.24	

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
506	3663	04	Equipements sportifs	- Vignettes ski de fond : CHF 360.00. - Centre sportif du Sentier : CHF 12'000. Une partie (CHF 760) est compensée par une recette figurant au compte 506.4332.00 "Participation externes". Les abonnements de ski de Barboleusaz figurent sous le compte 507.3663.04 "Equipements sportifs" car il s'agit de charges liées aux camps externes (mais le budget 2019 figure ici par erreur).	12 360.00		-11 640.00	-49%	-676.00	-5%	24 000		13 036.00	
506	4331	00	Participation des parents	Recettes supplémentaires par rapport au budget car, durant l'année scolaire 2018-2019, facturation avec ancien tarif et beaucoup de camps demandés par établissements hors ASIME. Dès l'année scolaire 2019-2020, facturation avec nouveau tarif (frais de pension uniquement). Le budget 2019 prévoyait des recettes correspondant au nouveau tarif durant toute l'année.		217 345.00	127 345.00	141%	39 633.00	22%		90 000		177 712.00
506	4332	00	Participation des externes	Participation de Prilly aux frais du Centre sportif du Sentier.(échanges avec Barboleusaz).		760.00	160.00	27%	80.00	12%		600		680.00
506	4361	00	Remboursements de traitements et charges sociales	Remboursement assurance perte de gain.		10 821.45	10 821.45	-	-11 903.75	-52%				22 725.20
506	4390	01	Recettes diverses	- Vente mini-bus : CHF 3'500 - Vente frigo : CHF 1'000 - Vente cartes postales CMB : CHF 50		4 550.00	4 550.00	-	1 550.00	-				3 000.00
506	4513	00	Participation du Canton aux activités externes des enseignants	Pour information, coût d'une semaine de camp : CHF 460.00		21 249.00	-3 751.00	-15%	-5 714.00	-21%		25 000		26 963.00
506	4653	00	Subsides pour les activités sportives	Subsides pour camps de ski.		16 252.00	-3 748.00	-19%	-709.00	-4%		20 000		16 961.00

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
507			Camps scolaires externes (camps de ski alpin)		85 035.50	54 258.80					91 000	34 800	83 629	58 733
507	3012	00	Salaires du personnel occasionnel	2 cuisinières pour camps de ski lorsque l'hébergeur ne fournit pas cette prestation.	1 300.00		1 300.00	-	27.65	2%			1 272.35	
507	3030	00	Assurances sociales		46.70		46.70	-	-36.40	-44%			83.10	
507	3050	00	Assurances accidents et maladie		18.95		18.95	-	4.15	28%			14.80	
507	3061	00	Frais pour usage de véhicules privés				-	-	-	-				
507	3069	00	Frais divers	Frais de déplacement	150.00		150.00	-	150.00	#DIV/0!				
507	3091	00	Frais pour la formation professionnelle du personnel	Formation J+S des moniteurs auxiliaires avec, en contrepartie, engagement à participer à un camp chaque année pendant 5 ans.	1 120.00				1 120.00	-				
507	3188	05	Frais de transports : camps		10 950.00		-50.00	0%	2 850.00	35%	11 000		8 100.00	
507	3663	00	Activités sportives et culturelles	Dans les comptes 2018, les frais de remontées mécaniques Barboleusaz (2 camps pour élèves du secondaire) figuraient dans ce compte. Les frais des autres remontées mécaniques étaient noyées dans le compte 507.3663.07 "Camps : hébergement". Dans le budget 2019, le budget de toutes les remontées mécaniques a été intégré par erreur dans le compte 507.3663.07 "Camps : hébergement". Dans les comptes 2019, ces charges ont été imputées correctement dans le compte 507.3663.04 "Equipements sportifs".			-	-	-4 389.00	-			4 389.00	
507	3663	04	Equipements sportifs	Remontées mécaniques Barboleusaz, Chandolin et Vers l'Eglise. Budget prévu dans les CHF 80'000 inscrits au compte 507.3663.07 "Camps : hébergement".	16 140.00				16 140.00	-				
507	3663	07	Camps : hébergement	Localisation des camps : - Barboleusaz - Chandolin - Vers l'Eglise - Zinal	55 309.85		-24 690.15	-31%	-14 459.40	-21%	80 000		69 769.25	
507	4331	00	Participation des parents	Recettes supplémentaires par rapport au budget car, durant l'hiver de l'année scolaire 2018-2019, facturation avec ancien tarif alors que le budget 2019 prévoyait des recettes avec le nouveau tarif (frais de pension uniquement).		33 190.05	18 190.05	121%	-1 494.95	-4%		15 000		34 685.00
507	4513	00	Participation du Canton aux activités externes des enseignants			7 792.75	-1 207.25	-13%	-1 683.85	-18%		9 000		9 476.60

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
507	4653	00	Subsides pour les activités sportives			13 276.00	2 476.00	23%	-1 295.00	-9%		10 800		14 571.00

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
508			Camps de vacances		47 476.16	52 171.00					63 600	47 000	20 241.90	20 480.00
508	3012	00	Salaires du personnel occasionnel	24 moniteurs auxiliaires : 5 camps d'une semaine avec 7 moniteurs auxiliaires par semaine.	21 320.00		-8 680.00	-29%	12 700.00	147%	30 000		8 620.00	
508	3030	00	Assurances sociales		1 915.85		-684.15	-26%	1 155.30	152%	2 600		760.55	
508	3050	00	Assurances accidents et maladie		306.70		-193.30	-39%	202.85	195%	500		103.85	
508	3061	00	Frais pour usage de véhicules privés	Déplacements pour achats et excursions.	313.60		-686.40	-69%	313.60	#DIV/0!	1 000			
508	3069	00	Frais divers (personnel)	Remboursements extraits (base et spécial) du casier judiciaire pour moniteurs auxiliaires.	480.00		-520.00	-52%	380.00	380%	1 000		100.00	
508	3102	00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	Annonces pour camp de vacances et cotisation GRAJ (Groupement romand des activités de jeunesse).	781.75		-218.25	-22%	781.75	#DIV/0!	1 000			
508	3131	00	Achats de produits alimentaires		15 006.85		-1 993.15	-12%	6 072.55	68%	17 000		8 934.30	
508	3188	05	Frais de transports : camps		4 835.75		-664.25	-12%	3 112.55	181%	5 500		1 723.20	
508	3663	00	Activités culturelles, sportives et spectacles		2 515.66		-2 484.34	-50%	2 515.66	#DIV/0!	5 000			
508	4331	00	Participation des parents	Pour mémoire, en 2018, seulement 2 camps en raison du déménagement.		52 171.00	5 171.00	11%	31 691.00	155%		47 000		20 480.00

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
509			Sport		175 564.25	17 753.40					188 300	19 000	159 473.65	19 057.00
509	3012	00	Salaires du personnel occasionnel	13 moniteurs. Le Canton prend en charge, à certains conditions, une partie des salaires des moniteurs (cf. compte 509.4653.01 "Subsides pour les activités sportives : pour les organisateurs"). Pour rappel, 2 traitements figurent dans le compte 509.3185.01 "Honoraires et frais d'expertises : salaires avancés par la Ville de Morges". Les subsides versés aux moniteurs J+S ont été déplacés dans le compte 509.3663.08 "Subventions J+S". Le virement de ces subsides J+S figuraient dans cette ligne de budget, alors que, dans les comptes, ces subsides figurent dans le compte 509.3663.08 "Subventions J+S".	11 586.40		-6 413.60	-36%	-1 621.20	-12%	18 000		13 207.60	
509	3030	00	Assurances sociales		1 081.30		-418.70	-28%	-38.10	-3%	1 500		1 119.40	
509	3050	00	Assurances accidents et maladie		31.95		-268.05	-89%	0.90	3%	300		31.05	
509	3061	00	Frais pour usage de véhicules privés				-	-	-	-				
509	3069	00	Frais divers (personnel)				-300.00	-100%	-280.00	-100%	300		280.00	
509	3116	00	Achats d'équipement et de matériel spécialisé	Renouvellement du mobilier "mobile" pour les salles de gymnastique. Pour mémoire le renouvellement du mobilier "fixe" est financé par les communes propriétaires des locaux. Matériel "mobile" : - Beausobre : 6 caissons de saut, 2 matelas - Burtignière : piquets, bacs, odomètre - Charpentiers : 1 caisson de saut - Gracieuse : 1 matelas - Petit-Dézaley : 1 matelas - Aclens : 1 matelas - Vufflens : cadre tchoukball - Handball : ballons	18 884.55		-6 115.45	-24%	15 106.90	400%	25 000		3 777.65	
509	3153	00	Entretien du mobilier et des équipements pour autres locaux	Entretien du mobilier "mobile" des salles de gymnastique. Pour mémoire l'entretien du mobilier "fixe" est financé par les communes propriétaires des locaux.	20 527.45		-5 472.55	-21%	-3 362.40	-14%	26 000		23 889.85	
509	3185	01	Honoraires et frais d'expertises : salaires avancés par la Ville de Morges	2 moniteurs (trampoline et voile).	3 060.00		-1 140.00	-27%	-	-	4 200		3 060.00	
509	3188	04	Frais de transports élèves : sorties piscine et patinoire	Transport des écoliers à la piscine et à la patinoire.	102 526.10		2 526.10	3%	6 618.00	7%	100 000		95 908.10	
509	3663	05	Patinoire de Morges		10 152.50		152.50	2%	52.50	1%	10 000		10 100.00	
509	3663	06	Piscine de Morges		3 430.00		430.00	14%	624.00	22%	3 000		2 806.00	

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
509	3663	08	Subventions J+S	Subventions J+S reçues et versées aux moniteurs concernés. Le virement des subsides J+S aux moniteurs qui figurent dans ce compte était prévu dans le budget de CHF 18'000 inscrit au compte 509.3012.00 "Salaires du personnel occasionnel".	4 284.00		4 284.00	-	-1 010.00	-			5 294.00	
509	4331	00	Participation des parents	Depuis la rentrée 2019-2020, interdiction du SEPS de demander une participation financière aux parents (même minime).		3 090.00	-910.00	-23%	-1 360.00	-31%		4 000		4 450.00
509	4653	00	Subsides pour les activités sportives	Depuis 2020, ce compte sera dédoublé pour distinguer les subsides destinés aux organisateurs et ceux destinés aux moniteurs J+S concernés. Quelques conditions pour recevoir le subside SSF : - effectif minimum 12 (sauf sports spéciaux en raison de la sécurité) - 5 à 20 leçons par semestre Condition supplémentaire pour recevoir <u>en plus</u> le subside J+S : - 15 leçons par semestre ou année		14 663.40	-336.60	-2%	56.40	0%		15 000		14 607.00
509	4653	01	Subsides pour les activités sportives : pour les organisateurs	Depuis 2020, participation du Canton aux salaires des moniteurs. Le montant de CHF 10'363.40 est intégré dans le montant global figurant dans le compte 502.4653.00 "Subsides pour les activités sportives".					-	-				
509	4653	02	Subsides pour les activités sportives : pour les moniteurs J+S	Depuis 2020, subventions J+S reçues pour moniteurs J+S (contrepartie cf. 509.3663.08 "Subventions J+S"). Le montant de CHF 4'300 est intégré dans le montant global figurant dans le compte 502.4653.00 "Subsides pour les activités sportives".					-	-				

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
51			Locaux scolaires		7 942 460.72	29 605.65					7 972 558	10 000	8 417 986.74	7 846.00
510			Centre Marcel Barbey		194 020.75	29 605.65					174 267	10 000	199 718.74	7 846.00
510	3012	00	Salaires du personnel occasionnel	2 intendantes pour gestion du bâtiment lors des locations à des tiers hors des périodes de camps scolaires et camps de vacances. Transitoire CHF 2'000 pour décompte 2e semestre reçu en 2020.	4 288.20		-711.80	-14%	3 663.20	586%	5 000		625.00	
510	3030	00	Assurances sociales		213.55		-286.45	-57%	158.40	287%	500		55.15	
510	3050	00	Assurances accidents et maladie		6.30		-93.70	-94%	4.60	271%	100		1.70	
510	3061	00	Frais pour usage de véhicules privés				-200.00	-100%	-	-	200			
510	3069	00	Frais divers	Remboursement achat sacs poubelle.	158.00		-142.00	-47%	158.00	#DIV/0!	300			
510	3114	00	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	Depuis 2018 (entrée en fonction du Centre Marcel Barbey), ce compte réunit les comptes 506.3114.00 et 508.3114.00 "Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien". Détail : - Fournitures (papier ménage, serviettes, papier WC, assiettes, couverts, chiffons), matériel de cuisine (planches à trancher, cuillère à sauce, plateaux, etc.), oreillers, équipement arrosage, : env. CHF 4'200 - Matériel pour locations (carafes, paniers à verres) : env. CHF 500. - Chariots pour rangement des skis et bâtons : CHF 1'149.46. - Réfrigérateur-congélateur et sèche linge : CHF 4'737.70. - Benne pour le stockage du mobilier et des machines (2017-2019) : CHF 4'684.95.	15 272.91		272.91	2%	-67 293.19	-82%	15 000		82 566.10	
510	3121	00	Achats et consommation d'eau	Budget sous-évalué.	2 016.60		1 016.60	102%	1 316.90	188%	1 000		699.70	
510	3122	00	Achats et consommation de gaz	Budget sur-évalué.	650.50		-1 149.50	-64%	650.50	#DIV/0!	1 800			
510	3123	00	Achats et consommation d'électricité	Budget sous-évalué. Budget supplémentaire de CHF 2'000 figure dans 506.3182.00 "Frais de téléphones, concessions radio, télécommunications, TV".	7 607.15		5 607.15	280%	3 740.85	97%	2 000		3 866.30	
510	3124	00	Achats et consommation de combustibles	Mazout.	8 217.00		-1 783.00	-18%	-1 375.95	-14%	10 000		9 592.95	
510	3132	00	Achat de fournitures pour soins et hygiène	Abonnement distributeurs papier WC et essuie-mains, tapis de sol à l'entrée du bâtiment. Budget pas prévu en 2019.	4 730.20		4 730.20	-	2 674.54	-			2 055.66	

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
510	3141	00	Entretien de l'immeuble	Entretien courant : - Pare-neige et protection contre gel : CHF 13'858.20 - Remplacement clôture sud : CHF 8'445.85 - Adoucisseur d'eau : CHF 6'490.00 - Armoire et petits travaux menuiserie : CHF 4'401.10 - Conseil acoustique salle activités : CHF 1'400.10 - Porte vitrée monte-personne : CHF 1'280.00	35 875.25		175.25	0%	30 465.95	563%	35 700		5 409.30	
510	3154	00	Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien	- Abonnements entretien (système d'alarme, chambre froide, monte-personne, lave-vaisselle, ventilation, chauffage, séparateur de graisse), inspections, service de voirie : CHF 14'389.32 Dépassement du budget dû à : - Interventions SDIS (déclenchement alarme incendie) : CHF 1'960 (certains facturés au locataire) - Nettoyages (réguliers et après locations) réalisés par entreprise spécialisée : CHF 5'000.62 (les nettoyages après location sont facturés au locataire)	21 349.94		6 349.94	42%	7 069.66	50%	15 000		14 280.28	
510	3186	02	Primes d'assurances choses	Bâtiment et mobilier. Réajustement de la prime suite à la nouvelle estimation de la valeur ECA après travaux.	4 317.40		1 317.40	44%	1 450.35	51%	3 000		2 867.05	
510	3191	00	Impôts et taxes	Taxes de séjour durant les locations à des tiers. Budget pas prévu en 2019.	2 259.00		2 259.00	-	1 968.00	-			291.00	
510	3210	01	Intérêts des dettes à court-terme				-18 000.00	-100%	-12 059.55	-100%	18 000		12 059.55	
510	3223	00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme		17 176.50		17 176.50		17 176.50	-				
510	3312	00	Amortissement de l'immeuble		69 882.25		3 215.25	5%	4 533.25	7%	66 667		65 349.00	
510	4271	00	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif	Succès des locations.		29 605.65	19 605.65	196%	21 759.65	277%		10 000		7 846.00

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable			Libellé	Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2			Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
511			Locaux scolaires Morges		5 673 124.73	-					5 722 904	-	5 997 474.00	-
511	3161	01	Loyer locaux Beausobre I		603 146.98		-0.02	0%	-16 757.02	-3%	603 147		619 904.00	
511	3161	02	Loyer locaux Beausobre II		1 305 571.18		0.18	0%	0.18	0%	1 305 571		1 305 571.00	
511	3161	03	Loyer locaux Burtignière		897 015.38		0.38	0%	0.38	0%	897 015		897 015.00	
511	3161	04	Loyer locaux Chanel		754 796.60		-0.40	0%	0.60	0%	754 797		754 796.00	
511	3161	05	Loyer locaux Petit-Dézaley		659 066.39		0.39	0%	0.39	0%	659 066		659 066.00	
511	3161	06	Loyer locaux Bluard		126 782.00		-	0%	-	-	126 782		126 782.00	
511	3161	07	Loyer locaux Charpentiers		115 862.00		-	0%	-166 419.00	-59%	115 862		282 281.00	
511	3161	09	Loyer locaux La Gracieuse		403 690.20		0.20	0%	0.20	0%	403 690		403 690.00	
511	3161	10	Loyer locaux Les Jardins		93 031.00		-	0%	-	-	93 031		93 031.00	
511	3161	11	Loyer locaux La Longeraie		127 860.00		-	0%	-	-	127 860		127 860.00	
511	3161	12	Loyer locaux Pré-Maudry		61 553.00		-	0%	-	-	61 553		61 553.00	
511	3161	13	Loyer locaux Square Central		501 820.00		-	0%	-38 100.00	-7%	501 820		539 920.00	
511	3161	14	Loyer locaux La Vogeaz		72 710.00		-	0%	-	-	72 710		72 710.00	
511	3161	15	Loyer locaux Grandes-Roches				-	-	-53 295.00	-100%			53 295.00	
511	3161	90	Correction location des locaux	Longeraie et Square Central : suppression du forfait pour l'entretien des locaux.	-49 780.00		-49 780.00	-	-49 780.00	#DIV/0!				

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable			Libellé	Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2			Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
512			Locaux scolaires Couronne		2 075 315.24	-					2 075 387	-	2 220 794.00	-
512	3161	20	Loyer locaux Aclens		94 500.00		-	0%	-62 911.00	-40%	94 500		157 411.00	
512	3161	21	Loyer locaux Bremlens				-	-	-	-				
512	3161	23	Loyer locaux Echichens		719 946.82		162 639.82	29%	162 639.82	29%	557 307		557 307.00	
							-162 640.00	-100%	-247 936.00	-100%	162 640		247 936.00	
512	3161	24	Loyer locaux Lully		301 898.59		-0.41	0%	-0.41	0%	301 899		301 899.00	
512	3161	25	Loyer locaux Romanel-sur-Morges		293 792.42		0.42	0%	2 800.42	1%	293 792		290 992.00	
512	3161	27	Loyer locaux Tolochenaz		254 696.62		-0.38	0%	-0.38	0%	254 697		254 697.00	
512	3161	28	Loyer locaux Vufflens-le-Château		410 551.59		-0.41	0%	-0.41	0%	410 552		410 552.00	
512	3161	90	Correction location des locaux	Décompte final remplacement installation chauffage.	-70.80		-70.80	-	-70.80	#DIV/0!				

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable			Libellé	Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2			Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
52			Transports scolaires		177 649.35	-					195 000	-	178 409.45	-
522			Transports scolaires élèves degré secondaire		177 649.35	-	-17 350.65	-9%	177 649.35	-	195 000	-	178 409.45	-
522	3188	02	Frais de transports élèves du secondaire	Abonnements transports publics pour élèves 7P à 11S.	159 933.35		-66.65	0%	1 366.90	1%	160 000		158 566.45	
522	3188	03	Frais de transports élèves du raccordement	Les frais de repas des élèves au raccordement ont été déplacés dans le compte 502.3662.05 "Aides individuelles à la formation et aux études : repas élèves du raccordement". Mais le budget 2019 comprenait encore les frais de transport et les frais de repas.	17 716.00		-17 284.00	-0.49	-212700%	-0.11	35 000		19 843.00	

Comptes 2019 - Détails

Plan comptable				Commentaires comptes 2019	2019								2018	
Section	Nature 1	Nature 2	Libellé		Comptes charges	Comptes produits	Ecart avec budget 2019	%	Ecart avec comptes 2018	%	Budget charges	Budget produits	Comptes charges	Comptes produits
59			Répartition des charges		-	9 849 352.55					-	10 368 378	-	10 507 604.45
590			Répartition des charges de l'ASIME		-	9 849 352.55					-	10 368 378	-	10 507 604.45
590	4522	01	Participation des communes ASIME aux coûts des locaux scolaires			7 885 911.92	-60 992.08	-1%	-501 454.82	-6%		7 946 904		8 387 366.74
590	4522	02	Participation des communes ASIME aux frais de transports scolaires			177 649.35	-17 350.65	-9%	-760.10	0%		195 000		178 409.45
590	4522	03	Participation des communes ASIME aux dépenses scolaires générales			1 752 859.28	-453 614.72	-21%	-160 998.33	-8%		2 206 474		1 913 857.61
590	4522	04	Participation des communes hors ASIME aux frais d'écologie (dérogations)	Pour information, la participation de l'ASIME à l'écologie de nos élèves qui sont scolarisés dans des établissements scolaires hors ASIME figure au compte 502.3522.01 "Participation à des charges d'enseignement et cultes d'autres communes : dérogations aire recrutement".		32 932.00	12 932.00	65%	4 961.35	18%		20 000		27 970.65

Comptes 2019 - Coût par commune

Communes	Habitants au 31.12.2019	Elèves au 01.10.2018			Répartition coûts bâtiments			Répartition coûts transports élèves secondaires	Répartition dépenses scolaires générales			Coûts bruts dus à l'ASIME	Coûts nets dus à l'ASIME	Comparaison comptes-budget			- à rembourser + à facturer aux communes	
		1-6P	7-8P 9-11S	Total	Bâtiments mis à disposition par les communes ou l'ASIME	Bâtiments refacturés par l'ASIME	Solde	50% Morges 50% répartis entre les communes	50% par habitant	50% par élève	Total			Budget 2019 (acomptes versés)	Correctif acomptes (cf. note 1)	Ecart (+ : ASIME facturera, - : ASIME encaissera)		
MORGES	15 862	809	674	1 483	-5 673 125	4 902 408	-770 717	88 825	567 078	522 616	1 089 694	6 080 927	407 802	754 044	49 780	-346 242	-46%	-346 242
ACLENS	539	40	22	62	-94 500	184 988	90 488	4 212	19 270	21 849	41 119	230 319	135 819	156 649		-20 831	-13%	-20 831
BREMBLENS	577	46	32	78	-	216 467	216 467	6 126	20 628	27 488	48 116	270 709	270 709	269 647		1 062	0%	1 062
CHIGNY	382	11	29	40	-	124 857	124 857	5 552	13 657	14 096	27 753	158 162	158 162	159 507		-1 345	-1%	-1 345
ECHICHENS	3 077	200	149	349	-719 947	1 048 214	328 267	28 523	110 005	122 989	232 994	1 309 732	589 785	592 853		-3 068	-1%	-3 068
LULLY	818	51	45	96	-301 899	283 767	-18 132	8 614	29 244	33 831	63 075	355 456	53 558	72 078		-18 520	-26%	-18 520
ROMANEL-SUR-MORGES	470	19	28	47	-293 722	150 109	-143 612	5 360	16 803	16 563	33 366	188 835	-104 887	-90 208	71	-14 679	16%	-14 679
TOLOCHENAZ	1 907	113	111	224	-254 697	661 855	407 158	21 249	68 177	78 939	147 115	830 219	575 522	627 856		-52 334	-8%	-52 334
VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	883	60	48	108	-410 552	313 246	-97 305	9 189	31 568	38 060	69 628	392 063	-18 489	7 661		-26 150	-341%	-26 153
ASIME					-164 415	-	-164 415											-
	24 515	1 349	1 138	2 487	-7 912 855	7 885 912	-26 943	177 649	876 430	876 430	1 752 859	9 816 421	2 067 981	2 550 087	49 851	-482 106	-19%	
Hors ASIME dérogations		21	20	40		26 943	26 943				5 989	32 932	32 932	20 000		12 932	65%	
Total général	24 515	1 370	1 158	2 527	-7 912 855	7 912 855	0	177 649	876 430	876 430	1 758 848	9 849 353	2 100 913	2 570 087	49 851	-469 174	-18%	

	Bâtiments	Transports	Dépenses générales	Total
Coût moyen par élève	3 131	70	696	3 898

CHF 4'118 dans le budget 2019.
CHF 4'275 dans les comptes 2018.

Note
1. La colonne "Correctif acomptes" correspond aux différences de calcul du coût des locaux scolaires dues à des modifications intervenues en cours d'exercice.